

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

23 MAI 2023, 18H30

AVIS PUBLIC, est par la présente donné, par le soussigné, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le mardi 23 mai 2023, à 18h30, à La Chapelle, située au 364 rue St-Joseph, à Laurier-Station.

Au cours de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets suivants :

- 1. Validation de l'avis de convocation**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Administration**
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2023
 - 3.2. Octroi de contrat / Appel d'offres publics (SEAO) / Construction Lemay inc. / Aménagement d'un stationnement pour le CLSC
 - 3.3. Autorisation / Signature contrat de location / CISSS de Chaudière-Appalaches / Stationnement CLSC rue de la Station
- 4. Urbanisme**
 - 4.1. Adoption / Règlement 05-23 / Règlement modifiant le règlement de zonage 02-17
 - 4.2. Adoption / Règlement 06-23 / Règlement révisant le plan d'urbanisme 01-17
- 5. Travaux publics**
 - 5.1. Octroi de contrat / Appel d'offres publics (SEAO) / Construction Lemay inc. / Réfection du poste de pompage PP3
- 6. Période de questions**
- 7. Levée de la séance**

Donné à Laurier-Station, ce 18^e jour du mois de mai 2023.



Stéphane Dion
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné **STÉPHANE DION**, greffier-trésorier de la municipalité de Laurier-Station, résidant à Sainte-Croix-de-Lotbinière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

- Site internet de la Municipalité
- Babillard prévu à cet effet

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18^e jour du mois de mai 2023



Stéphane Dion
Greffier-trésorier